



Document complémentaire à l'article
"Un « emprunt forcé » en 1795 - des pétitions à Bordeaux"

Th. Decazes, négociant - 8, rue de l'Égalité à Bordeaux

Aux citoyens administrateurs du département de la Gironde

Citoyens

Th Decazes ci-devant négociant à Bordeaux vous expose qu'il est bien malheureux pour lui que la pétition qu'il vous a présentée le 28 du mois dernier n'aye pas été appointée en sa faveur, relativement à l'emprunt forcé et bien sûrement si vos grandes préoccupations vous eussent permis de l'avoir, vous auriez fait décharger un père de famille chargé de 20 enfants une mère et un soeur et à la veille de vendre le reste de son bien pour les faire vivre; oui, citoyens j'avais avant la Révolution une fortune honnête que j'avais acquis dans vingt années de travail dans les colonies, j'ai perdu mes navires pris par les anglais et perdus au service de la république; l'on m'a pris au premier maximum toutes les denrées que j'avais en magasin et une partie de celles que j'ai reçues il y a dix huit mois par le convoi, et si on m'en a laissé quelque peu, c'est parce que je présentai ma pétition aux représentants du peuple alors dans cette ville, appuyée par le comité des Neutres qui eurent égard à la charge que j'avais et aux malheurs que j'avais éprouvés et ordonnèrent que le reste des denrées que j'avais ne seraient point enlevées par la réquisition qui en avait été faite.

Cette petite ressource m'a servi jusques à ce moment pour soutenir ma femme, mes six enfans, ma mère, ma soeur et quatorze enfans américains dont les père et mère sont en partie égorgés dans les colonies et les autres sauvés à la Nouvelle Angleterre. Je vous avais même demandé il y a deux mois un passeport que vous m'avez accordé pour passer aux états unis pour tâcher de voir quelques parents de ces pauvres enfans pour prendre quelqu'arrangement avec eux et s'il était possible afin de me soulager et d'avoir quelque chose s'il leur est resté pour les faire vivre. J'étais au moment de mon départ, j'ai vendu quelques journeaux de terre pour ne pas laisser ma femme dans l'embarras pendant mon absence et pour m'assurer que mes enfans auraient du pain jusques au retour de mon voyage qui ne devrait être que de six mois; maintenant si je suis obligé de payer les 80 mille livres dont je suis taxé pour l'emprunt forcé, je serai forcé de renoncer à mon voyage parce que je ne puis partir sans laisser de pain à mes enfans à moins de vendre le peu de bien fonds qui me reste où est ma femme avec ses six enfans à planter des choux; faute de moyens je serai forcé de les laisser à la campagne, sans pouvoir leur faire donner une éducation que ma fortune autrefois m'aurait permis, et pour faire vivre et laisser dans les pensions les 14 enfans américains que j'ai à ma charge et qui me coûtent actuellement 400 M L par quartier de pension ou entretien jusqu'ici j'ai soutenu, maintenant il faut que je vende mon reste qui est bien peu de choses puisque je n'ai pas y compris mes meubles plus de 60 m. L. en effectif.

C'est la vérité citoyen et si vous voulez mieux vous en convaincre, demandez à la Municipalité, demandez aux commissaires de ma section, si ma situation n'est pas telle que je vous le dit, enfin demandez à tous les négociants de la ville qui me connaissent ou ordonnez qu'il soit nommé des commissaires pour venir faire l'inventaire de tout ce qui me reste et si j'ai davantage je me soumette à donner

tout le reste à la Nation

Je vous préviens que j'ai payé depuis le reçu que vous avez dans ma première pétition vingt sept mille livres que j'ai été obligé d'emprunter sept mille livres. La commune m'a écrit hier soir que j'étais maintenu dans la taxe de 80 M.L. Je n'ai pas pu payer. J'ai encore recours à vous, citoyens administrateurs pour vous prier de me faire décharger de l'emprunt forcé étant hors d'état de payer à moins de me metre dans la nécessité de sortir tous les enfans que j'ai dans les pensions, leur donner chacun un sac derrière le dos et aller demander l'aumône.

Si ma pétition avait été mise dans quelque bureau de commissaires qui connaissent ma situation, bien sûrement l'on m'aurait déchargé; mais malheureusement elle aura été mise dans le bureau d'un commissaire qui autrefois connaissait ma position par la voie publique, mais qui n'aura pas eu égard à ma situation présente. Je déclare que depuis trois ans je n'ai fait aucune espèce d'affaires, chose bien facile à prouver. D'après mon exposé, citoyens administrateurs, j'ai tout lieu d'espérer que vous aurez égard à ma demande.

T Decazes

Bordeaux le 1 pluviöse 4^o année